



— SCIENCES  
— PO — LYON



— SCIENCES  
— PO — LYON

**Compte rendu de la Commission des études et de la vie étudiante  
(CEVE)  
jeudi 12 février 2026**

Cf. liste d'émargement

**1. Approbation du compte rendu de la précédente CEVE du 10 novembre 2025**

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

**2. Calendrier universitaire 2026 / 2027**

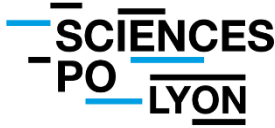
Présentation du calendrier qui sera soumis au vote du CA du 13 mars 2026.  
Aucune remarque particulière.

**3. Bilan des actions financées par les produits de la CVEC 2025**

Présentation par la responsable de la vie étudiante.

**4. Évolution de la composition des jurys du grand oral**

Une proposition est faite de passer de jurys composés de 3 enseignants à 2 enseignants. En raison d'un problème récurrent d'indisponibilité des enseignants et en raison de l'augmentation des effectifs en 4A, les jurys entendent actuellement 9 personnes le matin et 8 l'après-midi, et certains enseignants sont mobilisés sur plus de 2 demi-journées. La nouvelle composition des jurys permettrait de réduire à 7 ou 8 étudiants le matin et 7 l'après-midi et d'éviter la sur-mobilisation de certains enseignants. Il est



précisé que la composition des jurys n'est fixée dans aucun règlement (ni REE, ni règlement intérieur).

Un enseignant s'inquiète de la perte de pluridisciplinarité au sein du jury. Cependant, chaque jury contiendra systématiquement des représentants de 2 disciplines différentes. En outre, les enseignants ont tous la capacité de saisir les enjeux des sciences politiques en général. Par ailleurs, la directrice rappelle que le Grand oral n'est pas une épreuve de connaissances mais une épreuve mesurant l'aptitude du candidat à analyser et synthétiser. Toutefois, il conviendra d'avoir une vigilance sur les sujets proposés qui devront pouvoir être abordés sous le prisme de plusieurs disciplines.

## **5. Premières orientations sur le projet de réforme de la maquette de Sciences Po**

La Directrice rappelle que cette réflexion est un exercice difficile et qu'un travail très important est fait au sein des collègues.

Plusieurs éléments ont été pris en considération dans le cadre de cette réflexion :

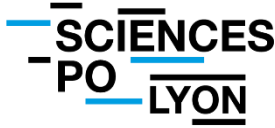
- Conditions d'études : le bien-être étudiant doit être pris en compte. Nécessité d'avoir moins d'heures de cours afin d'avoir des temps de respiration (lecture, travaux de groupe, temps du repas, activités sportives, engagement associatif ...)
- Volonté d'arriver à dégager un temps pour le déploiement de la vie associative (par exemple, le jeudi à partir de 15h).
- Outre les réflexions pédagogiques, l'étroitesse des locaux et le nombre limité de grandes salles est un facteur à prendre en compte.

La liberté pédagogique et l'absence de programme prédéfini permet à la fois une souplesse et une certaine complexité pour définir ce qui paraît important.

Il est acté que des évolutions sont nécessaires sans sacrifier la qualité pédagogique.

La Direction des Études fait une présentation générale pour rappeler le contexte organisationnel :

- Comparaison entre les différents IEP : fourchette haute pour l'IEP de Lyon en nombre d'heures de cours.
- Rencontres avec l'ensemble des collègues disciplinaires.
- Rappel que la réforme concerne 1A, 2A et 4A. La réforme de la maquette sera votée au CA de juin 2026 mais la mise en application interviendrait à la rentrée 2027 (1A et 4A en 2027-2028, 2A en 2028-2029)



La Direction des Études a pris en compte différents paramètres :

- Diminuer le nombre d'heures de cours pour alléger des emplois du temps actuellement sans pause méridienne systématique et ne laissant que peu de temps libre pour le travail personnel (en particulier pour la lecture).
- Renforcer la cohérence et la progressivité entre les deux cycles et amorcer la réflexion sur la cohérence entre la 4A et la 5A.
- Intégrer l'approche par compétences en lien avec la professionnalisation.
- Faire évoluer les modalités d'évaluation conformément aux attendus de l'APC et afin de répondre à l'utilisation de l'IA dans les devoirs rendus hors devoirs sur table.
- Maintenir la richesse de contenu de la maquette notamment par la pluridisciplinarité, l'accent mis sur les langues en lien avec les DE (spécificité des aires culturelles à l'IEP de Lyon), et l'importance des apports de la recherche pour nourrir et faire évoluer les enseignements.

Parmi les premières modifications proposées :

- CF du diplôme : passage de 30h à 24h (de 2h30 à 2h)
- Suppression du CO au 1<sup>er</sup> semestre
- Proposition que le CF de langue vivante soit supprimé au profit de plus d'heures de CDM de langues (passage de 1h30 à 2h chaque semaine)

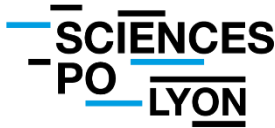
Outre le travail avec les enseignants, la Direction des études collabore avec le service de la scolarité pour voir si ces propositions sont réalisables et elle souhaite entendre les premiers retours des étudiants présents.

Prise de parole de l'étudiant représentant des 4A :

- 4A langue : les débats dans les CDM permettent un maintien du niveau mais pas de progresser.
- Un emploi du temps trop chargé en 4A, compte tenu du mémoire et du grand oral à préparer.

Prise de parole À l'unisson :

- Pourquoi supprimer le CO du S1 plutôt que celui du S2 ? La suppression du CO creuse l'écart de charge de travail entre ceux qui suivent un diplôme d'établissement et les autres. Réponse de la Directrice : le suivi d'un DE est un



choix libre de l'étudiant, choix pris en étant informé de la charge de travail supplémentaire.

Un représentant étudiant du campus de Saint-Etienne déplore le choix réduit pour les CO à Saint-Etienne. Proposition de laisser les étudiants faire un vote en amont sur une sélection de cours. La Directrice explique que lors de la création du campus de Saint-Etienne, la mise en place de la double diplomation a été négociée en modulant les CO (DEMOPS). L'UJM a fait la démarche d'enrichir l'offre de CO par des cours de la faculté de SHS mais les étudiants ne les ont pas choisis.

Autres prises de parole des représentants des étudiants :

- Souhait d'être consulté sur la réforme de la maquette et de faire partie d'un groupe de travail. La Direction des Études rappelle qu'un groupe de travail a été constitué l'année dernière, associant les étudiants et certains enseignants sont défavorables à la présence des étudiants durant cette réflexion pédagogique.

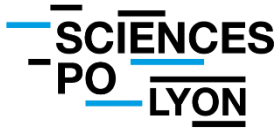
Prise de parole des enseignants :

- Dans quelle mesure le réseau ScPO impose-t-il une définition commune du Grand oral ? Réponse de la direction : Il n'existe pas de définition précise du Grand Oral au sein des différents IEP du réseau. Ce qui est demandé, c'est une évaluation orale de fin de parcours permettant d'apprécier des connaissances générales en science politique.
- Les enseignants de langues souhaitent revenir aux cours de langue en présentiel chaque semaine.

## **6. Création d'une formation post-master « Action publique en commun ».** Rentrée 2026 / 2027

- Il s'agit d'un DIE et cette création est portée dans le cadre de l'AMI CMA (Compétences et métiers d'avenir).
- 2 écoles (ENSCI et Sciences Po Lyon).
- Cette formation sera portée par Sciences Po Lyon (Public Factory) avec 2 mois de cours puis 6 mois sur le terrain auprès d'une collectivité.
- Un financement de 540 000 euros pour 3 ans.
- Les apprenants auraient une bourse de subsistance de 650 euros par mois.
- Pas de frais de scolarité pour les étudiants boursiers et 1750 € pour les autres.
- Une ouverture à la formation continue.

L'ouverture est prévue à la rentrée 2026 sous réserve du vote au CA.



Un représentant étudiant souhaite savoir quelle est la finalité concrète de la formation.

Il s'agit d'une formation qui vise à former une nouvelle génération de professionnels capables de concevoir et de mettre en œuvre des actions publiques adaptées aux enjeux contemporains. En associant les approches des sciences humaines et sociales et du design, la formation propose de renouveler les méthodes et les pratiques de l'action publique.

## **7. Bourses exceptionnelles de mobilité internationale sur critères sociaux (campagne 2026)**

Jusqu'à présent, il existait 2 montants à attribuer : 1500 ou 3000€.

- L'objectif est d'avoir plus de marges de manœuvres pour une meilleure équité.
- Possibilité d'avoir cette bourse pour les étudiants qui partent seulement un semestre.
- Priorité aux étudiants partant dans des pays ayant un coût de la vie élevé.

Vote prévu au CA.

## **8. Questions diverses/ demandes étudiants**

- Absences de pauses méridiennes :

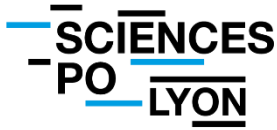
Mis à l'ordre du jour par A l'unisson mais a été évoqué dans le point 4. Problème qui concerne surtout le 1er cycle.

- Cours du DEMOPS se terminant tardivement :

Tardiveté de la fin de certains cours sur le campus stéphanois. Cela concerne un cours de russe du DEMOPS. La gestionnaire de scolarité indique que l'enseignante n'a pas d'autres disponibilités. Fin des cours à 20h et dans ce cas à 20h30 de manière exceptionnelle.

- Césure / mobilité mixte :

À l'unisson indique comme problème le fait que les étudiants ayant fait une mobilité mixte ne peuvent pas faire d'autres stages pendant l'année de césure. Réponse de la Direction : problème sur l'encadrement des stages par les enseignants et enseignants-chercheurs. Possibilité d'accomplir une expérience professionnelle autrement que par



un stage (ex. CDD, service civique...). La Directrice souligne qu'il n'est pas possible de tout proposer avec les moyens dont l'établissement dispose. La possibilité de faire 2 stages durant la césure de 4A est déjà une amélioration.

- Libérer une plage pour permettre des activités en lien avec la vie associative.

Jeudi à partir de 15 heures : cela permettrait aussi de libérer cette plage pour les compétitions sportives. Cela va être étudié par le service de la scolarité dans l'élaboration des emplois du temps.

- Intégration des entrées directes : Suggestion de concevoir des ateliers avec le service de la vie étudiante.
- Problème avec le projecteur de l'amphi Pacaut Les services techniques sont intervenus.